



Maisons-Alfort, le 1<sup>er</sup> octobre 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail relatif à la demande de transfert la matière  
fertilisante INOCULUM LUZERNE NPPL TOURBE (n° homologation 1020022)

---

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF FRANCE SAS, relatif à une demande de transfert d'homologation de la matière fertilisante INOCULUM LUZERNE NPPL TOURBE détenue par BECKER UNDERWOOD.

Considérant que ce produit dispose d'une homologation, n°1020022, en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2024 ;

L'Anses émet un avis favorable à la demande de transfert d'homologation de la matière fertilisante INOCULUM LUZERNE NPPL TOURBE, présentée par BASF France SAS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues précédemment.

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés :** INOCULUM LUZERNE NPPL TOURBE, FCHS